



Conseil d'école du mardi 5 novembre 2019

Etaient présents :

Enseignantes : Mesdames FOURNOL, LE JOLY, BEUZÉBOC, ROUILLON, ECHASSOUX .

Parents : Mesdames CARPENTIER, et DIAO-BOUXIN

Messieurs SABAS et MESNIL

Mairie : M. HOUDOY – Mme KERBRAT

Absente et excusée

DDEN : Mme GONTARD

1) Résultats des élections :

Inscrits : 203

Votants : 56

Bulletins blancs ou nuls : 7

Suffrage exprimés : 47 Taux de participation de 26%

5 candidats se sont présentés donc 5 titulaires sont élus .

Cette année , le vote s'est fait uniquement par correspondance avec l'accord des candidats . Depuis plusieurs années, les votes se faisaient essentiellement par correspondance seuls les membres du bureau de vote votaient directement. En regardant le taux de participation sur plusieurs années , on peut constater que celui-ci est sensiblement le même .

2) Les effectifs actuels :

TPS 2 CP 23

PS 13 CE1 9

MS 8 CE2 14

GS 17 CM1 24

CM2 33

40 en maternelle 103 en élémentaire

Total de 143 élèves . Les effectifs se maintiennent . En fin d'année , nous aurons un gros départ de CM2 en 6^e .

3) Modification du règlement intérieur :

Il est proposé une modification du règlement intérieur suite à l'obligation de scolarisation à partir de 3 ans et des changements liés aux modifications de l'enceinte de la cour. Les modifications sont surlignées

en jaune dans le règlement joint à ce compte rendu . Les modifications sont acceptées à l'unanimité par le conseil . Elles seront soumises à l'accord de monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale.

4) Le PPMS : (Plan de mise en sécurité des élèves)

Les exercices de sécurité ont déjà commencé avant les vacances de la Toussaint par un exercice incendie, ils vont se poursuivre par des exercices de confinement et d'évacuation . Ils sont adaptés selon les niveaux de classes . En élémentaire , il est prévu la délivrance de petits diplômes pour récompenser les élèves .

En élémentaire, après concertation en conseil des maîtres, les lieux de confinement ont été modifiés cette année.

5) Le nouveau restaurant scolaire :

Les travaux du restaurant scolaire continuent. L'ouverture est prévue pendant les vacances de Noël . Les tables, les chaises et les claustras sont en cours d'achat. Les enfants seront attablés par 6 . Il n'y aura plus de self . Le souhait de la municipalité est de faire du moment du repas un vrai temps éducatif . Une sélection se fait pour le prestataire de restauration scolaire qui sera le même pour notre cantine et le foyer logement . Monsieur Houdoy demande si il est possible de ne plus faire de commission de restauration scolaire mais d'ajouter à l'ordre du jour un point sur la restauration scolaire lors des conseils d'école puisque cela ne concerne plus que notre école. Ceci est accepté par le conseil .

6) La classe de neige : Les CM2 partiront en classe de neige en mars à Manigod dans le cadre du jumelage Carnac-La Clusaz. Rappel : les CM1 ne partent pas cette année par manque de places au niveau du centre qui accueille les enfants .

La séance est levée .

Pour le conseil

La Directrice